

SÉANCE SUR LES APPELLATIONS D'ORIGINE ET INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Compte rendu

par Pierre **DEGREGORI**¹

L'Académie d'agriculture de France a tenu le 29 mars 2017, sous la Présidence de Michel Candau, une session consacrée aux appellations d'origine (AOP, IGP).

Les participants ont d'abord entendu le Président de l'INRA Philippe MAUGUIN. Celui-ci a indiqué dans quelles directions l'INRA entend intensifier ses recherches dans le domaine des Appellations. Il s'agit notamment de définir les caractéristiques spécifiques des productions concernées tant au plan organoleptique que par une meilleure définition de la notion de terroir.

Thierry POUCH, membre correspondant de l'Académie, a traité des menaces que les négociations commerciales font peser sur les appellations. La perspective du TAFTA semble s'éloigner, mais il est probable que le néo-protectionnisme de la nouvelle administration américaine ne sera pas plus bienveillant, pour nos appellations, que le libre-échange de l'administration précédente. Thierry POUCH a souligné combien dans ces négociations deux logiques économiques s'opposaient : rationalité marchande d'une part, rationalité identitaire de l'autre.

Est ensuite intervenu M. Claude VERMOT-DESROCHES, producteur de lait dans le Doubs et Président de l'Interprofession du Comté. Il a exposé que la réussite du Comté reposait sur un cahier des charges rigoureux, une production maîtrisée, un investissement permanent dans la recherche, une attention constante aux attentes des consommateurs tant au plan qualitatif qu'au niveau sociétal. Au final la production de Comté augmente, le prix du lait payé aux producteurs aussi. La filière Comté représente aujourd'hui près de 10.000 emplois répartis sur la massif du Jura, dont 3.600 producteurs de lait.

Les participants ont ensuite entendu M. Charles PERRAUD, représentant de l'Appellation sel de Guérande. Il a montré comment, à partir d'une production banale et qui était sur le point de s'éteindre, la profession a su réagir et faire en sorte que ce produit basique renoue avec une tradition, un territoire, un paysage, au point d'en faire un produit d'excellence. Il a évoqué aussi les actions qu'il conduit, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture, pour développer le concept d'appellation, notamment en Asie.

En conclusion, Pierre DEGREGORI, membre correspondant de l'Académie, a indiqué que les appellations contribuaient à une meilleure répartition sur le territoire des hommes et des productions, et à développer des pratiques plus protectrices de l'environnement. Il a souligné enfin que, dans un grand nombre de cas, les appellations sont en mesure de revaloriser le prix payé aux producteurs, de sorte que leur rémunération est moins dépendante des aides publiques.

¹ Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, ancien Directeur général de la FNSEA.